

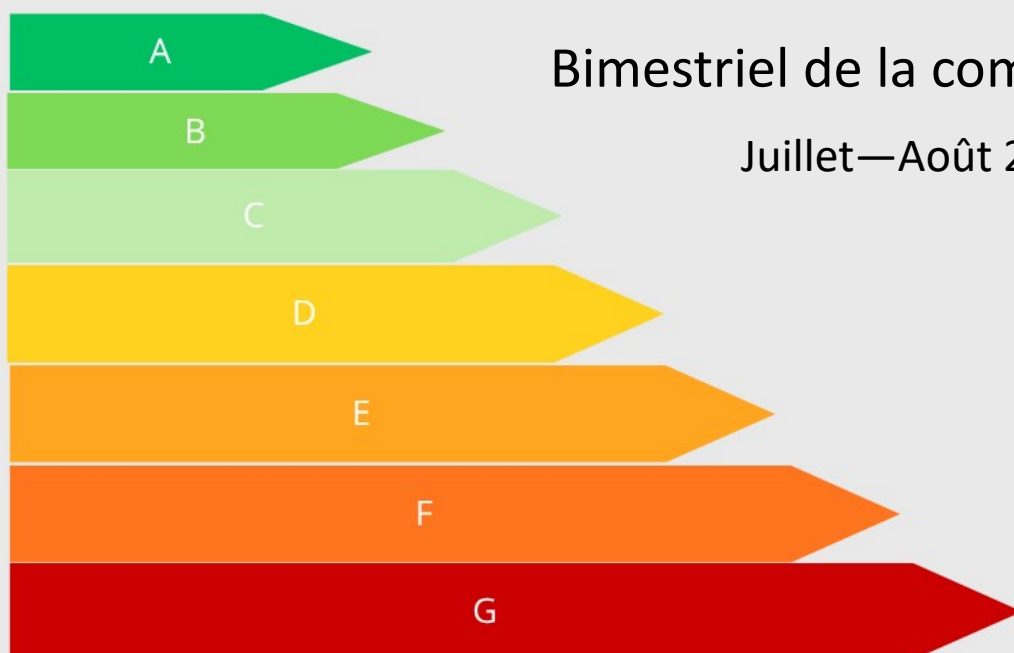


Keleier Hanvec

Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Juillet—Août 2026 n° 360



DOSSIER :
Aides à la rénovation de l'habitat

> Edito du maire



Chères Hanvécoises, chers Hanvécois,
La trêve estivale approche pour nos petits Hanvécois avec en perspective des vacances bien méritées ! Je souhaite la pleine réussite à nos élèves de CM2 qui franchissent un cap important dans le cursus scolaire : l'entrée en second degré.

Par contre, pas de trêve pour le dérèglement climatique. Après un hiver très pluvieux, nous voici confrontés à des épisodes caniculaires. Le rythme des saisons contrastées du passé est bien révolu !

S'adapter, telle est la stratégie à mettre en œuvre. Si les collectivités territoriales doivent montrer l'exemple, chacune et chacun d'entre nous peut apporter sa participation et sa contribution. Aussi, j'ai souhaité la publication d'un focus sur la rénovation de l'habitat et les aides possibles pour des gains énergétiques. Sur la commune, plusieurs associations agissent dans cette démarche d'adaptation. J'en citerai deux d'entre elles :

- Un Train pour Hanvec, soutenue par les élus, mène l'action sur l'activation de la gare et pour l'obtention d'une offre de transport collectif
- La Réc'up propose des matériaux et des fournitures adaptées à vos activités de bricolage et de constructions raisonnées.

L'objectif commun à ces actions : éviter le gaspillage et améliorer le bilan carbone sur le territoire.

Cette même démarche est également prise par nos agriculteurs avec des changements et des améliorations de pratiques.

Nos jeunes sont aussi très actifs sur ces sujets avec les initiatives portées par les écoles, l'APE, l'APEL et le Local Jeunes.

Pour la collectivité, les dossiers structurants se succèdent : projets de territoire communautaire, lancement de la révision du PLUi qui intégrera l'habitat, lancement de l'étude sur la modification du trait de côte soumis à l'érosion marine, diagnostic DFCI (Défense des Forêts contre l'Incendie), ...

La Nature est notre meilleure alliée. Ne l'oublions pas et notre plus grande vigilance à son égard s'impose...

Je vous souhaite un bel été !

Yves CYRILLE

**Jeunes de Hanvec : à vous la parole !
Scannes ce QR Code pour répondre à notre enquête
jeunesse avant le 31 août !**



SOMMAIRE



■ Edito	2
■ Dossier.....	3
■ Vie municipale et intercommunale.....	6
■ Portrait	9
■ Vie associative.....	10
■ Brèves.....	13
■ Hanvec et vous.....	14
■ Le pense-bête	16

Le **Keleier** est édité par la commune de Hanvec
3, Place du Marché - 29 460 HANVEC
TÉL : 02 98 21 93 43.

Diffusion : des exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque)

Directeur de la publication : Yves CYRILLE
Rédaction, mise en page, maquette :
Morgane FIAN (communication@hanvec.bzh), Anaëlle GRANDJEAN (stagiaire)
Impression : Imprimerie Cloître - Saint-Thonan

Crédits photos : Service communication, commune de Hanvec, élus, associations, PIXABAY, Alice NIVELET (p.9- atelier kanji)

Tirage : 800 exemplaires.

**Pour le prochain Keleier,
les annonces et articles sont à déposer
avant le 15 août
Aucune annonce ou article
ne sera pris en compte
après cette date.
Courriel : communication@hanvec.bzh
ou tél : 02 98 21 93 43.**

> DOSSIER : aides à la rénovation de l'habitat

La rénovation de l'habitat est un enjeu majeur pour améliorer le confort, réduire les dépenses énergétiques et préserver l'environnement. L'État, via l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et le dispositif MaPrimeRénov', ainsi que la CAPLD, proposent des aides financières et un accompagnement pour soutenir les propriétaires dans leurs projets de travaux.

Ce dossier présente les dispositifs officiels accessibles aux habitants du territoire, avec leurs conditions et modalités d'accès.

Aides de l'État (ANAH / MaPrimeRénov')

> MaPrimeRénov'

- **Pour qui ?**

- ◇ Propriétaires (occupants ou bailleurs) **sous conditions de ressources** (sauf rénovation d'ampleur pour les ménages aisés).

- **Pour quoi ?**

- ◇ **Rénovation par geste** : isolation, chauffage, ventilation (montants forfaitaires selon travaux et revenus).
- ◇ **Rénovation d'ampleur** : travaux permettant un **gain énergétique $\geq 35\%$** (montants majorés).



- **Obligations :**

- ◇ Travaux réalisés par un **professionnel RGE**.
- ◇ **Logement de +2 ans** (sauf exceptions pour copropriétés).
- ◇ **Accompagnement obligatoire** pour la rénovation d'ampleur : **rendez-vous avec un conseiller France Rénov' AVANT le dépôt de la demande** (source : [ANAH, mars 2026](#)).

> Habiter Mieux Sérénité

- **Pour qui ?**

- ◇ Propriétaires **modestes** (plafonds de ressources 2026 : voir [Guide ANAH](#)).

- **Pour quoi ?**

- ◇ Rénovation globale (isolation + chauffage + ventilation) avec **gain énergétique $\geq 35\%$** .

- **Montant :**

- ◇ Jusqu'à **50% du coût des travaux** (plafond à consulter sur [anah.gouv.fr](#)).



> **MaPrimeAdapt'** - Aide pour l'accompagnement de perte d'autonomie.

MaPrimeAdapt' de l'Anah finance les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Les travaux d'aménagement concernent par exemple le remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied, l'installation d'un monte-escalier électrique, la pose de mains courantes, l'élargissement des portes...

- **Pour qui ?**

- ◇ Propriétaires de **+60 ans** ou en situation de handicap.

- **Pour quoi ?**

- ◇ Adaptation du logement (douches, portes élargies, etc.).

- **Montant :**

- ◇ Variable selon revenus et travaux (voir <https://france-renov.gouv.fr/aides/maprimeadapt>).



Aides locales (CAPLD)

La Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas vous accompagne également dans vos projets de travaux de rénovation énergétique. N'hésitez pas à prendre attache auprès de la CAPLD et du service Tinergie notamment. Ils vous accompagneront dans vos démarches

Contact : Service Habitat CAPLD – www.pays-landerneau-daoulas.fr/aides-a-lhabitat/

- **OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) :**

Accompagnement et subventions pour la réhabilitation de logements (zones prioritaires définies par la CAPLD).

- Eco-prêts à taux zéro

- **Tinerjie** : Guichet unique pour la rénovation énergétique (diagnostics, conseils, mise en relation avec des professionnels RGE). Comment bénéficier de Tinerjie ? Deux solutions :

- ◇ **Contacteur un conseiller Tinerjie** par téléphone : **02 98 33 20 09**

- ◇ **Remplir le formulaire d'inscription** sur <https://tinerjie.fr> (formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site)

- ◇ Un conseiller vous rappellera pour **fixer un rendez-vous**. Les permanences ont lieu les 1^{er} et 3^e mercredis du mois à la Maison des Services Publics, 59 rue de Brest à Landerneau.



Dispositif	Public	Type de travaux	Site internet
MaPrimeRénov' (par geste)	Propriétaires (sous conditions)	Isolation, chauffage, etc.	https://www.maprimerenov.gouv.fr
MaPrimeRénov' (rénovation d'ampleur)	Tous propriétaires	Rénovation globale (≥35% gain énergétique)	https://www.maprimerenov.gouv.fr
Habiter Mieux Sérénité	Propriétaires modestes	Rénovation globale	https://www.anah.gouv.fr
MaPrimeAdapt'	+60 ans ou handicap	Adaptation du logement	https://www.anah.gouv.fr
OPAH CAPLD	Propriétaires (priorité modestes)	Réhabilitation globale	https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/aides-a-lhabitat/

Contacts utiles :

France Rénov' : 0 808 800 700 (gratuit) | france-renov.gouv.fr

MaPrimeRénov' : maprimerenov.gouv.fr

ANAH : www.anah.gouv.fr

CAPLD : pays-landerneau-daoulas.fr/aides-a-lhabitat/ Tél. : 02 98 21 37 67



Documenthèque :

- <https://www.anah.gouv.fr/anatheque/depliant-maprimerenov>
- <https://www.anah.gouv.fr/anatheque/maprimerenov-mode-emploi>
- <https://www.anah.gouv.fr/anatheque/les-bons-reflexes-pour-monter-un-dossier-maprimerenov>
- <https://www.anah.gouv.fr/anatheque/le-guide-des-aides-financieres-2026>

ATTENTION !

Aucun démarchage n'est ou ne sera effectué. Aucune entreprise ou artisan n'est mandaté par la mairie, la CAPLD ou l'Etat pour vous « proposer » la Prime Rénov' ou toute autre aide financière.

C'est TOUJOURS au demandeur d'effectuer les démarches auprès des organismes. Soyez vigilants !

> VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

> Retour sur la cérémonie commémorative du 18 juin 1940

Les élus, les représentants de l'UNC locale ainsi que les élèves de nos 2 écoles se sont retrouvés au Monument aux Morts pour commémorer l'Appel du 18 juin 1940 lancé par le Général de Gaulle depuis Londres.

Cet appel à refuser la défaite et poursuivre le combat contre l'ennemi a une résonance particulière en ces temps où le contexte géopolitique est particulièrement instable.

Comme l'a souligné Yves Cyrille, maire de Hanvec, « *Il est important que vous, les enfants, soyez acteurs de la Paix.* » La cérémonie s'est conclue sur le Chant des Partisans interprété par les enfants.



> Luttres contre les moustiques, frelons et autres chenilles processionnaires

Prolifération exceptionnelle de chenilles processionnaires du chêne en Bretagne

Les effets sanitaires sont nombreux. Les personnes peuvent être en contact direct ou indirect ; les poils (soies urticantes) pouvant être transportés par le vent, s'accrocher aux tissus (peau, muqueuses, vêtements) et provoquer des réactions chez l'être humain et les animaux (notamment les chiens) avec des réactions plus ou moins virulentes selon la sensibilité.

Les symptômes possibles sont rougeurs, ou éruptions cutanées pouvant être douloureuses ou entraîner de sévères démangeaisons ; conjonctivite (yeux rouges, douloureux et larmoyants) pouvant évoluer vers des lésions graves ; irritation des voies respiratoires (éternuements, des maux de gorge, des difficultés à déglutir) pouvant évoluer en difficultés respiratoires.

En cas de contact par ingestion, inflammation des muqueuses de la bouche et des intestins, qui s'accompagne de symptômes tels que de l'hypersalivation, des vomissements et des douleurs abdominales.

Consignes de prévention - il est recommandé de :

- ne jamais toucher les chenilles, nids ou cocons (et ne pas tenter de les détruire soi-même) ;
- éviter de stationner ou de pique-niquer sous les arbres infestés ;
- surveiller particulièrement les jeunes enfants à proximité des zones concernées ;
- tenir les animaux domestiques éloignés des secteurs infestés ;
- porter des vêtements couvrants lors d'activités à proximité des arbres concernés.

En cas d'exposition :

- prendre une douche et changer de vêtements rapidement ; Il ne faut pas frotter les lésions pour éviter de casser les poils invisibles présents.
- rincer abondamment les yeux en cas de contact ; consulter un ophtalmologue
- consulter un médecin en cas de symptômes importants ou persistants ;
- contacter rapidement un vétérinaire si un animal présente des signes d'atteinte.

Signaler un foyer :

L'ARS Bretagne invite les habitants à signaler toute présence suspecte de chenilles processionnaires du chêne sur le site de la FREDON Bretagne : <https://alertespeces.fredon-bretagne.com/>
Ces signalements contribuent à la détection précoce des foyers et à l'organisation des actions de gestion.





Lutte contre les moustiques tigres :

Un enjeu majeur de santé publique qui repose sur une mobilisation collective. Limiter sa prolifération est essentiel pour réduire les risques de transmission de maladies vectorielles (dengue, le chikungunya,...) notamment durant la période d'activité du moustique, d'avril à novembre. Pour s'en débarrasser, une seule solution : **il faut supprimer les eaux**

stagnantes où il pond ses œufs et prolifère !

Consultez la check list anti-moustique tigre qui recense les gestes simples et efficaces : https://www.bretagne.ars.sante.fr/system/files/2024-04/240327_checklistmoustique_DEF_bretagne_qrcode_0.pdf

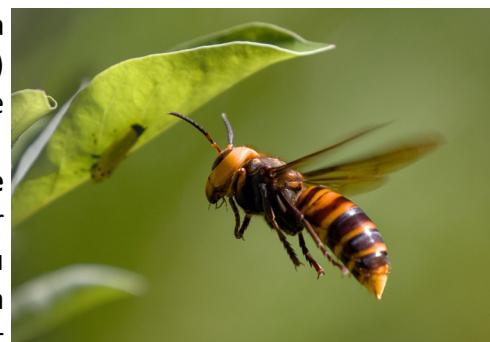
Tous ensemble luttons contre les moustiques tigre !

Lutte contre les frelons asiatiques :

Dans le cadre du programme de lutte contre le frelon asiatique, la commune a conventionné avec la Communauté d'agglomération (CAPLD) pour procéder à la destruction des nids sur l'ensemble du territoire communal.

Si vous suspectez la présence d'un nid de frelons asiatiques, **merci de prendre d'abord contact avec la mairie** qui viendra faire un constat sur place avant de contacter une entreprise spécialisée pour la destruction du nid de frelons asiatiques via le partenariat avec la CAPLD. Le coût de la destruction sera alors pris intégralement en charge. Par contre, s'il s'agit d'un nid de frelons européen, la destruction sera à votre charge

A savoir : Durant la période hivernale, les nids de frelons sont inactifs, la commune et la CAPLD n'interviennent donc pas sur cette période.



CAPLD - Présentation de nos nouveaux élus communautaires

Suite aux élections municipales de mars, les 50 élus communautaires de nos 22 communes se sont réunis le 16 avril dernier à Landerneau pour élire le nouvel exécutif de la CAPLD. Patrick Leclerc a été réélu président pour un troisième mandat. Au sein du bureau communautaire, il est entouré de 10 vice-présidents et 2 conseillères déléguées. **Voici la composition du bureau communautaire :**

Président : Patrick Leclerc (Maire de Landerneau),

1^{er} Vice-président : Bernard Goalec (Maire de Plouédern) – Aménagement, foncier, PLUi et urbanisme,

2^e Vice-présidente : Alexandra Guilloré (Adjointe Ville de Landerneau) – Habitat et Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT),

3^e Vice-président : Jean-Luc Le Saux (Maire de Daoulas) – Cohésion sociale et politiques scolaires,

4^e Vice-présidente : Morgane Quentric-Bowman (Maire de Ploudiry) – Tourisme et attractivité territoriale,

5^e Vice-président : Julien Poupon (Maire de Saint-Urbain) – Finances, évaluation, ressources humaines et systèmes d'information,

6^e Vice-présidente : Nathalie Godet (Maire de Loperhet) – Mobilités,

7^e Vice-président : Guillaume Bodenez (Maire de Dirinon) – Cycles de l'eau, GEPLU, GEMAPI,

8^e Vice-président : David Roulleaux (Maire de La Forest-Landerneau) – Déchets et économie circulaire,

9^e Vice-président : Éric Mével (Maire de Saint-Thonan) – Économie, emploi et formation,

10^e Vice-président : Stéphane Hervoir (Maire de Pencran) – Transitions et biodiversité,

Conseillères déléguées : Christine Rolland (Adjointe Ville de Landerneau) – Équipements sportifs – et Aurélie Siohan (Maire de Lanneuffret) – Emploi et formation.

Les 2 conseillers communautaires Hanvécois font quant à eux partie des commissions suivantes :

Yves Cyrille : Commission aménagement du territoire et développement

Mélanie Thomin : Commission ressources, patrimoine et prospective

Une question pour une commission ? Envoyez un mail à assemblees@capld.bzh en précisant le nom de la commission à qui vous souhaitez vous adresser.

LA CARAVANE DU SPORT
MERCREDI 15 JUILLET
13H30 - 17H30
PLACE DU MARCHÉ À HANVEC

VIENS PRATIQUER !

Au programme :
Home ball - panna - pickleball - échecs
sports de précision - crosstraining
sports adaptés
relation fille garçon - secourisme
écologie

CONTACT
cd.29@ufolep.org
UFOLEP Finistère
ufolep29

> La caravane du sport

Nous avons le plaisir d'accueillir la caravane du sport proposée par l'UFOLEP le **mercredi 15 juillet de 13h30 à 17h30 sur la place du marché devant la mairie.**

La Caravane du Sport, est un dispositif socio-sportif itinérant sur les quartiers prioritaires ou dans les zones rurales : elle proposera de nombreux ateliers sportifs et citoyens assurés par des éducateurs sportifs Ufolep, les structures sportives locales, les équipements de proximité en concertation avec la municipalité.

Au programme :

Sports : home ball, Panna, Pickelball, crosstraining, sports adaptés, sports de précisions, échecs

Ateliers citoyens : relation fille-garçon, secourisme, écologie

C'est entièrement gratuit, sans inscription et ouvert à tous ! Pas besoin d'autorisation parentale : les jeunes pourront tester tous les sports qui les intéressent !

Une belle journée autour du sport à Hanvec en perspective !

> Prévention déchets - stand de sensibilisation de la CAPLD

Nous accueillerons un stand de sensibilisation au sujet des déchets le **jeudi 20 août de 14h30 à 17h30 à Lanvoy, place de la chapelle.**

L'équipe prévention des déchets de la CAPLD souhaite profiter de la saison estivale pour sensibiliser les habitants et touristes du territoire au sujet des déchets. Par le biais d'un stand de sensibilisation, ils aborderont de manière ludique les sujets du ré-emploi, du tri, du gaspillage, du compostage, du jardinage au naturel, des dépôts sauvages, etc.

A noter : l'action est susceptible d'être annulée ou reportée en fonction de la météo.



> Infos médiathèque :

FERMETURE ESTIVALE

La médiathèque sera fermée
du 27 juillet au 18 août 2026.
Réouverture le mercredi 19 août à 16h.

Médiathèque Hanvec

Médiathèque de Hanvec

TOUJOURS LA TÊTE DANS UN LIVRE ?

Profitez de notre bourse aux livres du **samedi 05 septembre 2026** de 9h30 à 12h30 pour faire le plein de lecture !

Médiathèque Hanvec

Portrait d'Anne-Sophie LECH'VIEN– Kiwi et Compagnie - créatrice de bijoux

Depuis combien de temps êtes-vous installée à Hanvec ?

Nous avons acheté notre maison en 2010. Hanvec était idéalement située entre Crozon et Quimper, nos lieux de travail respectifs à mon compagnon et moi. Après avoir travaillé plus de 12 ans comme coiffeuse, j'ai décidé de monter mon entreprise de création de bijoux *Kiwi et Compagnie* en 2018.

2/ Anne-Sophie, présentez-nous votre activité, justement.

J'ai commencé à réaliser des bijoux en papiers japonais que j'avais plaisir à porter et à offrir à mes amies, mes proches. J'ai toujours aimé les arts plastiques, les couleurs, le dessin mais surtout fabriquer des objets de mes mains.

Au début, je jonglais entre mon nouveau contrat de coiffeuse à Châteaulin et la création de bijoux le soir que je vendais sur le site internet Etsy, site de vente en ligne d'objets artisanaux. A la fin de mon contrat en novembre 2017, j'ai participé à plusieurs salons et marchés de Noël (dont celui de Hanvec). Et cela a bien marché ! J'ai donc créé ma société en janvier 2018.



Je conçois des bijoux en papier coloré japonais appelé washi. J'ai toujours été passionnée par le Japon, sa culture, et son esthétisme. Je crée des boucles d'oreilles, des bracelets, des colliers, des bagues, des broches mais aussi des porte-clefs.



J'ai également développé une gamme en cartes routières recyclées. En effet, à la suite d'un salon de l'artisanat à Quimper où la thématique était la mise en valeur de la ville, j'ai conçu une parure en carte routière de la ville. Cela a rencontré beaucoup de succès et j'ai même gagné le prix de la ville de Quimper. C'est comme cela que cette gamme de bijoux est née ! Et cela plaît beaucoup ! Les gens peuvent personnaliser leur bijou. J'ai réalisé dernièrement un bracelet pour une grand-mère avec les lieux de naissance de ses petits-enfants. Je fais aussi des bijoux pour la Saint-Valentin avec le lieu de rencontre/ mariage du couple... Bref, toutes les personnalisations sont possibles ! N'hésitez pas à me contacter !

Et puis, je lance une nouveauté : des kits de journaling qui contiennent des papiers japonais de toutes formes et de coloris variés. De quoi personnaliser et mettre de la couleur et de la poésie dans vos journaux et albums photos !

3/ Où trouver vos créations ?

J'ai plusieurs points de vente dans des boutiques indépendantes. Il y a la boutique *Quand le fil s'en mêle* à Logonna-Daoulas, *Audrey Couture* à Châteaulin, *Tasse de mémé* à Landerneau, *Créateurs des légendes* à Lesneven, entre autres. Mais je vends aussi en ligne sur mon site internet www.kiwietcompagnie.fr

Je serai également présente sur plusieurs marchés cet été. Retrouvez toutes ces informations sur mes réseaux Instagram : *kiwi-et-compagnie* - Facebook : *kiwi-et-compagnie*.



> VIE ASSOCIATIVE

> Les Loupiots : clap de fin

Les membres du bureau des Loupiots vous annoncent la dissolution de l'association... Nous tenions à remercier toutes les personnes qui ont contribué et participé aux diverses opérations.. Ainsi que la mairie pour le prêt des salles et le potager... Et tous nos loupiots et leurs parents et ça en fait...

> La Réc'Up présente... « Le Keleier dont vous êtes le héros ! »

1. Vous êtes un-e fan du bulletin municipal et vous attendez sa sortie en faisant la queue devant la mairie, rdv en ligne 3 ! Si ce n'est malheureusement pas le cas, filez en ligne 2.

2. Si nous sommes encore avant le 4 juillet 17h, il reste peut-être une chance, courez en ligne 5.

Si le temps vous a échappé et que le 4 juillet est passé, je crains qu'il ne faille se rendre en ligne 6.

3. Un choix cornélien s'impose :

- Le Keleier, c'est plutôt à la plage, sous le parasol, rdv ligne 4.

- Le Keleier, pour vous c'est à lire en groupe, dans un hangar à siroter une limonade en causant matériaux, filez ligne 5.

4. Perdu ! Il pleut, le parasol était un parapluie...

5. C'est gagné ! Il reste de la peinture, des fenêtres et des bouts de bois, la buvette est ouverte et les salades sont excellentes ! C'est décidément à la Réc'Up qu'on est le mieux pour partager un brin de lecture...

6. FIOUUU !! Téléportation au 33 route du Faou à Hanvec, un 4 juillet à 13h, vous êtes à la Réc'Up, c'est gagné !

Le 4 juillet, de 11 à 17h, on fête les 1 an de La Réc'Up, venez nombreux-ses !



> Un Train pour Hanvec



La gare d'Hanvec comme porte d'entrée du tourisme vert, c'est possible !

Le dimanche 07 juin, l'association *Un train pour Hanvec* a mené une action qui a permis de montrer que la gare d'Hanvec peut être une porte d'entrée sur notre territoire et notamment vers les lieux emblématiques du Parc Naturel Régional d'Armorique, comme le domaine de Menez Meur. Sept membres de l'association sont ainsi partis le matin à vélo depuis la gare, munis de leur pique-nique, et ont atteint le parc en une trentaine de minutes après un agréable parcours. Une enfant faisait partie du groupe et son trajet s'est déroulé sans encombre. Grâce à la participation du PNRA, nous avons bénéficié d'une visite commentée

passionnante du parc et approché de près les animaux. Ainsi, il apparaît tout à fait crédible que des Brestoï ou Quimpéroï puissent, sur une journée, prendre le train, rejoindre le domaine en vélo pour y passer la journée et redescendre tranquillement vers la gare, avec vue sur la rade en prime pendant le trajet vélo du retour.

L'association vise toujours une remise en service de la halte TER en 2028. Une première réunion de travail très constructive a eu lieu avec la nouvelle équipe municipale en juin.

Les prochaines étapes : rencontre avec la CAPLD, comité de ligne le 2 juillet et réception des propositions de l'étude sur l'amélioration de la mobilité sur l'axe Brest-Quimper.

> Local Jeunes

Le Local Jeunes clôture une belle année marquée par des sorties, des découvertes et de nombreux moments de partage entre copains, dont une dernière sortie à l'accrobranche de Carhaix. Tout au long de l'année, nous avons cherché à proposer des activités variées, mêlant loisirs, ouverture culturelle et actions citoyennes, tout en restant à l'écoute des envies des jeunes.



La collecte pour les animaux du Refuge

de Landerneau a d'ailleurs rencontré un beau succès, et nous espérons renouveler ce type de projet l'an prochain.

Nous serons présents au forum des associations en septembre pour les inscriptions et recherchons également des personnes souhaitant rejoindre le conseil d'administration.

À très bientôt pour une nouvelle année pleine de projets !

> Hanvec 21



Le samedi 9 mai, une quinzaine d'adhérents de *Hanvec 21* ont participé à la visite du jardin d'Eliane à Pen-ar-Hoat-ar-Gars. Le jardin est situé dans un vallon en bordure du bois du Gars. Lors de la visite, nous avons pu voir la profusion de plantes mises en place à partir de semis (pépins, graines ou noyaux) ou de boutures. Si vous ne connaissez pas ce jardin, n'hésitez pas à vous y arrêter. Eliane sera ravie de vous le faire visiter et de vous parler de toutes les plantes qu'elle y a installées.

L'association a renouvelé des ateliers d'auto-réparation de vélos les samedi 20 mai et 27 juin. Plusieurs personnes (adultes et enfants) sont venues remettre en état leur vélo, en bénéficiant des conseils de l'association BAPAV (« *Brest à pied*

et à vélo ») et d'adhérents de l'association. Une prochaine session aura lieu à la rentrée en septembre toujours à la Réc'Up.

À l'automne, nous proposerons des balades botaniques. Si vous êtes intéressés par les plantes sauvages en campagne ou en bord de mer et que vous hésitez à les ramasser, vous pourrez profiter de conseils pour leur cueillette en toute sérénité lors de ces balades.

Si vous souhaitez plus d'informations sur l'association et ses activités, vous pouvez nous contacter par mail à contact@hanvec21.fr. À très bientôt

> Dimerc'her

Nous remercions les bénévoles et les adhérents de nous avoir suivis dans nos projets et activités cette année encore.

Le stage de Tai-Chi a eu un franc succès avec la venue de pratiquants de toute la Bretagne ! À la rentrée, nous proposerons un nouveau mode de fonctionnement qui permettra d'échanger plus facilement avec les membres du bureau ainsi que les professeurs notamment en cas de report de cours ou de retard.

En attendant, toute l'équipe de Dimerc'her vous souhaite de passer de belles vacances et on vous donne rendez-vous début septembre pour le forum des associations !



> APEL

C'est une fin d'année scolaire bien dense qui se termine pour l'école Sainte Jeanne d'Arc !! Après de multiples **actions solidaires et éco – citoyennes** (course solidaire pour Argol en Rose, Opération Nettoyons la nature, collecte de jouet au profit du Secours Catholique), le **défi lecture** pour les CM2, les **différentes actions financières** (rougail saucisses, saucissons et pizzas) mais aussi, bien sûr, les **sorties de fin d'année** tant attendues par les élèves. Les maternelles et les CP se sont dirigés vers Saint-Rivoal à la découverte de la maison Cornec. Les CM ont pris la route de Moulin Mer pour une semaine d'apprentissage de la voile et du milieu marin. Les classes des CE – CM ont quant à eux, passé la journée à Océanopolis pour parfaire leurs connaissances des animaux marins déjà étudiés en classe tout au long de l'année.

Nous serons prêts à poursuivre nos actions dès septembre car le marché de Noël se prépare déjà, dans la joie et la bonne humeur. Si vous souhaitez vous inscrire en tant qu'exposant, envoyez-nous un mail avec vos coordonnées à jdarc.apel@gmail.com

Nous souhaitons un très bel été aux écoliers et à leurs familles. RDV à la rentrée !



> APE

Cette année se finit en beauté pour les classes de primaire qui se sont vues prendre le départ pour le Puy Du Fou pour deux jours. Quelques sorties ont eu lieu également ces 2 derniers mois, comme une visite à Océanopolis pour la classe des CM qui sont partis pour une journée pique-nique et suivi d'un escape game. Les maternelles quant à eux ont fait une sortie au Family de Landerneau, ce qui leur a beaucoup plu. Pour ce dernier trimestre, un cyclo rando est en cours.

L'année scolaire se termine sur une belle note de musique avec la kermesse ainsi que la fête de la musique. On n'oublie pas la dernière collecte des journaux le dimanche 5 juillet au local de l'APE.

L'équipe de l'APE vous souhaite de passer un bel été et de bonnes vacances. On se retrouve en pleine forme à la rentrée !



> BRÈVES

Rappel horaires autorisés bricolage / jardinage - en semaine : 8h30 - 19h30; le samedi : 9h - 19h; dimanche et jours fériés : 10h—12h

Forum des associations et des activités le **samedi 05 septembre de 9h30 à 12h30 à la salle Anne-Péron**. Inscriptions pour les associations auprès de la mairie : 02 98 21 93 43 ou communication@hanvec.bzh

Problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires, litiges de la consommation, entre commerçants, en matière de droit rural, en matière prud'homale... Vous avez besoin d'un **conciliateur de justice** ? Vous pouvez contacter Monsieur Patrice MAINGUY, conciliateur de justice rattaché au Tribunal de Brest, qui tient permanences à la mairie de St-Urbain. **Contact** : Les rendez-vous avec le conciliateur se prennent auprès du secrétariat de la mairie de Saint-Urbain au 02 98 25 03 04.

Le camion de prévention Marsoins stationnera le **jeudi 20 août entre 15h30 et 18h30** place du 18 juin 1940 pour une action de **Bien-être : un moment pour soi**. Vous pourrez échanger avec une réflexologue plantaire. C'est gratuit, sans rendez-vous et anonyme.

Attention, **changement de numéro de téléphone fixe du cabinet infirmier de Hanvec**. Voici ce nouveau numéro **02 57 52 60 70**. Le numéro du portable reste inchangé : **06 73 39 70 18**.

Le recensement citoyen, **une étape obligatoire dès l'âge de 16 ans**. Tous les jeunes Français doivent se faire recenser entre le jour de leur 16^e anniversaire et les 3 mois qui suivent. Cette démarche est à effectuer auprès de la mairie. Vous devez présenter les documents suivants :

- un livret de famille à jour ;
- une carte nationale d'identité ou un passeport valide, ou tout autre document justifiant de votre nationalité française.

Après avoir fait votre recensement citoyen, vous obtenez **une attestation de recensement**. Cette attestation est **indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...)** ou un concours administratif en France. **Vous serez ensuite convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC)**. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté) pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.

Pour finir, vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^e anniversaire** et pourrez alors voter.

> JEUX : SUDOKU IRRÉGULIER

6	9		5		2			
	5				1			
4		2		6				
		5			8		7	
	3						6	
	2		9			5		
				3		2		4
			1				3	
			8		5		1	9

n° 423473 - sudoku diabolique

Solution :

6	1	9	5	4	8	3	7	2
8	3	7	9	2	1	9	4	5
4	5	2	7	3	6	1	8	4
1	2	4	9	7	6	5	2	3
3	8	5	6	7	4	8	1	7
9	6	1	9	4	5	2	3	7
6	9	5	3	1	8	4	7	2
4	8	2	7	6	3	7	2	4
5	9	1	3	6	2	7	1	9
3	5	7	4	9	1	8	2	6
6	9	1	8	2	3	4	7	5

Provenance des jeux : www.e.sudoku.fr

> HANVEC ET VOUS

> URBANISME

Déclarations préalables :

Demandées :

PICHON Béatrice - 1 PARK KREIZ - installation d'un abri de jardin

ROHAN Michel - 17 lot. de Kerohan -Travaux de ravalement maison et volets

MARHIC Jean - 7 lot Clos de la Chapelle - Réalisation d'une palissade

MORIN Mathilde - 9 lot de Kerohan - extension de la maison + création clôtures, un portail et portillon

BERNARD LEYZOUR Nicolas - 1 Ar Werjez -Construction d'un abri de jardin

BRENAUT Lucienne - 2 place de l'Eglise - dépose et repose pignons ouest et est

LEROUX Patrick - 17 Lot de Kerbluen - Isolation extérieure murs

DEMARET Nathalie - 23 Dirimeur - Modification des menuiseries + Démolition/reconstruction de l'appentis

FUTUR HOME- 161 Ruzaden - Installation de 8 panneaux photovoltaïques

TOTEM France - Penavern - travaux pylône radiotéléphonie

GLOBAL PARTNERS ENERGY - 5, rte d'Irvillac- Installation de 10 panneaux photovoltaïques

Accordées :

BERTHEVAS Philippe - 31 rte d'Irvillac - Construction d'un carport

MEUNIER Chantal - 2 Place de l'Eglise- Réfection toiture en ardoises naturelles

CASSET Joël - 129 chemin de Kerbellec- Rénovation de la véranda

MARHIC Jean - 7 lot Clos de la Chapelle- Remplacement de haies séparatives

GENVRESSE Alain - 174 Coat Forest - construction d'un SAS d'entrée

PICHON Béatrice - 1 PARK KREIZ - installation d'un abri de jardin

ROHAN Michel - 17 lot de Kerohan - Travaux de ravalement maison et volets

MORIN Mathilde - 9 lot de Kerohan -extension de la maison + création clôtures, un portail et portillon

BERNARD LEYZOUR Nicolas - 1 Ar Werjez- Construction d'un abri de jardin

Permis de construire :

Demandés :

Accordés :

GOASCOZ Patrick - 7 Park Kreiz -Construction d'une maison

TOUSSAINT Charlotte - 9 rte de la Gare - nouvelle construction

GAEC MADEC - Toulaboudou - Couverture d'une fumièr



> ANNONCES



Conseillère en immobilier sur Hanvec et ses alentours

Habitante d'Hanvec, je suis à votre disposition pour vous accompagner dans tous vos projets d'achat ou de vente. Parce que chaque situation est unique, je privilégie un accompagnement de proximité et sur-mesure.

Rencontrons-nous pour en discuter ! L'estimation de votre bien est gratuite.

Contact : Anaïs Pinel - 06 33 76 39 79 ou anaïs.pinel@iadfrance.fr



Messe à la chapelle de Saint-Conval (près du village de Toulboën) le samedi 25 juillet à 18h, suivie d'un verre de l'amitié .

> LES CARNETS



Naissances :

Aliénor PRIGENT GORREC
Louna LUCAS
Ivy PERROT PASSEMARD



Décès :

Louis RODRIGO



Mariages :

Marguerite-Marie de GUILLEBON et Nicolas GUIGNOT

> RECETTE :

SALADE DE COURGETTES CRUES AU SAUMON FUMÉ

Voici une recette simple et rafraichissante avec des légumes de saison !

Ingrédients pour 6 personnes :

2 belles courgettes
Huile d'olive
Jus de citron
Sel, poivre
Persillade
4 tranches de saumon fumé



Préparation :

A l'aide d'un économe, réalisez de fines lamelles/ tagliatelles de courgettes
Préparez l'assaisonnement en mélangeant l'huile d'olive, le jus de citron, le sel, le poivre et la persillade
Dans un saladier mélangez les courgettes avec la vinaigrette citronnée
Coupez le saumon fumé en fines lamelles
Ajoutez-les dans le saladier avec les tagliatelles de courgettes ou décorez joliment vos assiettes avec ces fines lamelles de saumon fumé

**NUMÉROS
UTILES**



SAMU 15

POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

**PHARMACIE DE GARDE
3237**

**CABINET INFIRMIER
06 73 39 70 18
02 98 21 96 16**

**CABINET MÉDICAL
02 98 83 10 01 ou sur le
site Doctolib.fr**

**CLIC de Landerneau-
Daoulas**
(Centre Local d'Information
et de Coordination)
02 98 85 99 08

**ATD (Agence Technique
Départementale) ex DDE
02 98 19 10 90**

**URGENCES DENTAIRES À
BREST
02 98 22 33 30**

**Eau du Ponant
(assainissement et eau)
02 29 00 78 78**

**MAIRIE
02 98 21 93 43**

**Mercredi et vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h**

**Lundi, mardi et jeudi
8h30 - 12h**

**Le 1^{er} samedi du mois
9h-12h (sauf juillet et août)**

**MÉDIATHÈQUE
02 29 62 90 27**

Lundi : 16h30 - 18h
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 16h30 - 18h30
Samedi : 10h - 12h

**Pendant les vacances
scolaires :**
Mercredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h

**MARCHÉ DU JEUDI
Les jeudis de 16h à 18h30
Place du 18 juin 1940**

VENTE AMBULANTE:
Pizza les mardis après-
midi à partir de 15h
Place du 18 juin 1940

**DÉCHETTERIE DE
DAOULAS**

**hiver (du 1^{er} mars au 31
octobre) : de 9h à 12h et
de 14h à 19h.**

Ouvert tous les jours sauf
dimanches et jours fériés.

> LE PENSE-BÊTE

Agenda Juillet—août 2026

Calendrier de collecte des ordures ménagères :



Mardi 07 juillet : Bac jaune

Vendredi 17/07 : Bac vert - attention report

Mardi 21 juillet : Bac jaune

Mardi 28 juillet : Bac vert



Mardi 04 août : Bac jaune

Mardi 11 août : Bac vert



Mardi 18 août : Bac jaune

Mardi 25 août : Bac vert

Mardi 01 septembre : Bac jaune

Mardi 08 septembre : Bac vert

Samedi 04 juillet : Venez fêter les « 1 an » de la Réc'up sur place

Dimanche 05 juillet de 10h à 12h : Collecte de journaux organisée par l'APE au local situé à côté de la maison de santé

Mercredi 15 juillet de 13h30 à 17h30 : La caravane du sport organisée par l'UFOLEP et la mairie—place du marché (devant la mairie)- Gratuit

Du 27 juillet au 18 août : Fermeture estivale de la médiathèque

Jeudi 20 août de 15h30 à 18h30 : Camion de prévention Marsoins - *Bien-être, un moment pour soi*- Place du 18 juin 1940. Sans rendez-vous, gratuit et confidentiel

Jeudi 20 août de 14h30 à 17h30 : stand de sensibilisation aux déchets—organisé par la CAPLD—place de la chapelle de Lanvoy

Samedi 05 septembre de 9h30 à 12h30 : Bourse aux livres organisée par la médiathèque



> VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER UN ÉLU ?

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Merci de contacter l'accueil de la mairie au **02 98 21 93 43** ou par mail à accueil-mairie@hanvec.bzh

